

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76049

Objet

Location-vente des
maisons du lotissement
de l'abattoir - cession
des immeubles

DATE DE CONVOCATION

6 avril

DATE D'AFFICHAGE

6 avril

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 15
Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize

le dix avril à 19 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUCHET
STIPAL, DUFOUR, NAULIN, BROTRÉAU, BERLAND, LACHAUD, PAPEAU, DOMEQ,
BARRIERE, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LARGETEAU par M. TETARD,
M. BOUCHET Par Melle FOUCHÉ
M. MONTRON par M. LACHAUD

Absents : MM. M. BUJARD par M. STIPAL, M. COLLE par M. BUCHET
BARDE, RIVIERE, DOIREAU, DELAIR, BOUTET, Mme
BIDEAU

M on sieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

Par contrats du 29 juillet 1966 enregistrés à ROYAN le
7 septembre 1966, la Ville de ROYAN a cédé en location-vente à
différentes personnes les maisons du lotissement communal de
l'abattoir. Ces contrats d'une durée de 9 années stipulaient que
la Ville demeurerait propriétaire des immeubles jusqu'à complet
paiement des annuités du capital, la transmission de propriété
étant indiscutablement subordonnée à la réalisation de cette
condition suspensive.

Toutes ces personnes s'étant maintenant entièrement libérées
des sommes dues envers la commune, la transmission de propriété
peut être réalisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le certificat en date du 19 mars 1976 délivré par
M. le Receveur Municipal attestant que toutes les sommes dues à
la commune ont bien été encaissées,

DECIDE :

- de transférer aux titulaires des contrats de location-vente, la
propriété des immeubles ci-dessous appartenant encore à la Ville
de ROYAN dans le lotissement communal de l'abattoir, savoir :

- Lot n° 1 : cadastré section A.W. n° 70 pour une superficie de 354 m² à M. et Mme BATAILLON Christian
- Lot n° 2 : cadastré section A.W. n° 269 pour une superficie de 272 m² à M. et Mme BATAILLON Louis Valmy
- Lot n° 3 : cadastré section A.W. n° 68 pour une superficie de 288 m² à M. et Mme REMY Claude, Jacques, André
- Lot n° 4 : cadastré section A.W. n° 67 pour une superficie de 294 m² à M. et Mme GARNIER Marcel, André
- de donner mandat à M. TETARD, Maire-Adjoint pour signer les actes à intervenir qui seront passés suivant le désir des intéressés devant Me DUPOUR, notaire à ROYAN.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

